

des environs de la ville de Compiègne. Il y en avait une à Saint-Germain, une autre à Margny et une troisième à l'entrée de Clairoux. L'hospice de Saint-Ladre ou de Saint-Lazare, s'il faut en croire Dom Grenier, serait postérieur aux précédents établissements : le roi Louis VI l'aurait fait édifier en 1110 sur des terres lui appartenant, du côté de la porte de Pierrefonds, à l'endroit appelé aujourd'hui Cour de la Madeleine. La lèpre sévissait dans notre région depuis le retour de la première croisade (1099) ; de nombreux lépreux se mêlaient aux autres pauvres pour aller chercher l'aumône et infectaient la population ; leur présence constituait un danger public et des mesures sévères de protection s'imposaient.

Avec érudition et compétence, M. le Dr Ozanne, particulièrement qualifié pour traiter un tel sujet, nous donne des aperçus intéressants sur ce redoutable fléau, la thérapeutique appliquée et le genre de traitement auquel les malheureux atteints de cette répugnante affection étaient soumis. Il nous fait également connaître leur situation juridique ainsi que la réglementation intérieure des léproseries, les peines édictées contre les simulateurs qui tentaient de s'introduire en fraude dans les maladreries, etc...

Cette étude sera continuée ultérieurement.

\* \*

*Communication au sujet d'un Plan inédit  
de Compiègne*

par M. J. MOURICHON

Le plan qui fait l'objet de cette étude est une vue cavalière, levée en 1692 par un certain Methelet, dessinateur, sur lequel on ne possède encore aujourd'hui aucun

renseignement précis. Il convient de remarquer que c'est le premier travail de ce genre qui représente les faubourgs et même les environs de notre ville puisque Margny et Venette y figurent. Notre collègue nous présente le plan original et sa photographie légèrement agrandie ; il le compare à deux plans antérieurs (l'un dû à Joachim Duwiert, 1611, l'autre à Jollain, vers 1637). Mais, ce qui mérite de retenir particulièrement l'attention dans le plan de Methélet, c'est l'extérieur des Remparts, qui n'a encore jamais été représenté avec autant d'ampleur.

Cette étude, faite avec précision et agréablement commentée, a vivement intéressé l'auditoire.



Ordre du jour de la prochaine séance, qui aura lieu le jeudi 24 novembre, à 14 heures, à l'Hôtel de Ville :

M. Barré. — Une Famille de Tabellions royaux à Compiègne (*suite*).

M. le C<sup>te</sup> de Breda. — Un Tri-Centenaire bénédictin.

M. Hamon. — Etude sur les souterrains de Compiègne.

M. Hémerly. — Nouvelles découvertes archéologiques aux environs de Compiègne.

---